

Pigeonniers contraceptifs à Apt : quel bilan après 6 mois ?



Il y a 6 mois, la <u>Ville d'Apt</u> a installé deux pigeonniers grâce au soutien du <u>programme Leader</u> dans le but de réguler la population de pigeons et de favoriser la coexistence de la nature en ville.

La Ville d'Apt a décidé d'installer deux pigeonniers dits « contraceptifs », l'un au sein du square près du monument aux morts, et l'autre au cœur du jardin public. Ces deux installations ont plusieurs objectifs comme limiter les nuisances liées aux pigeons en ville en les redirigeant vers des espaces qui leur sont dédiés, et ainsi, favoriser la coexistence de la nature en ville.

Aménagés il y a six mois grâce au programme européen Leader, qui soutient le développement des territoires ruraux, les pigeonniers portent leurs fruits. Le dispositif a déjà fait ses preuves dans de nombreuses communes, et la Ville d'Apt ne fait pas exception.

Réguler la population de pigeons

Si ces pigeonniers présentent des objectifs environnementaux, de santé publique ou encore de bien-être



animal, leur installation permet de fixer la population de pigeons dans un lieu où ils sont moins gênants. Les pigeons ne sont nourris qu'à l'intérieur du pigeonnier, et non ailleurs dans la ville.

Cela permet de réguler la population de pigeons en contrôlant sa reproduction grâce à la stérilisation d'une partie des œufs. Ainsi, au lieu de six à huit couvées par an, la Ville n'en compte plus qu'une seule par an.

Le succès des pigeonniers, la responsabilité de tous

Si les pigeonniers s'avèrent efficace, leur bon fonctionnement repose en réalité sur trois paramètres :

- Le choix du lieu d'implantation : à proximité des populations existantes, idéalement dans un espace vert.
- La responsabilité des habitants : attirer et nourrir les pigeons est à la fois une cause d'insalubrité publique et une pratique interdite. Pour le bon fonctionnement du pigeonnier, il est essentiel de ne pas introduire des aliments dans leur abri.
- La responsabilité des propriétaires et des syndics : éliminer les sites de nidification dans les bâtiments mal entretenus (greniers, tourelles, toitures, etc).

(Vidéo) 46 communes vauclusiennes concernées par l'enquête publique de la Centrale biomasse de Provence





Ecrit par le 14 septembre 2025



C'est l'une des plus importantes centrales biomasse de France. Elle est située à cheval sur les communes de Meyreuil et Gardanne dans les Bouches-du-Rhône, dans une ancienne tranche à charbon aujourd'hui reconvertie. Chaque mois, le site produit l'équivalent de consommation d'une ville comme Marseille, soit 100 milions de KM d'électricité renouvelable. Pour cela, la centrale doit être alimenté à raison de 2 500 tonnes de bois par jour. Dans ce cadre, une enquête publique sera lancée concernant les 324 communes impactées

<u>Suite à l'arrêt du Conseil d'État du 27 mars 2023</u>, la Cour administrative d'appel de Marseille a enjoint le préfet, par arrêt du 10 novembre 2023, à régulariser l'autorisation d'exploitation accordée à la société <u>Gazel Energie Génération</u> pour sa centrale biomasse, implantée sur les communes de Meyreuil et Gardanne depuis sa mise en service au début de l'année 2018.

Ainsi, après avoir réalisé plusieurs études complémentaires relatives à l'ensemble de son périmètre d'approvisionnement, Gazel Energie Génération a déposé l'étude d'impact mi 2024, qui a donné lieu à <u>un avis de l'Autorité environnementale le 5 décembre 2024</u>.

324 communes concernées dans 16 départements différents

Cependant, l'enquête publique complémentaire présente une complexité particulière en réponse aux spécifications de la Cour administrative d'appel. Cela reflète notamment l'étendue du territoire à consulter, qui correspond aux zones potentiellement impactées en matière de prélèvement de bois local,



Ecrit par le 14 septembre 2025

soit 324 communes réparties dans 16 départements. La définition des modalités de l'enquête a donc nécessité un délai de préparation conséquent, en lien avec le tribunal administratif de Marseille et les 16 préfectures de départements concernées.

« La commission d'enquête interdépartementale a été désignée le 3 mars 2025. Le préfet souhaite à présent informer le public sur les modalités d'organisation de l'enquête publique à venir », expliquent les services de la préfecture des Bouches-du-Rhône.



La centrale peut recevoir jusqu'à 2 500 tonnes de bois par jour. DR/Gazel Energie

L'enquête publique débute le 5 mai prochain à Carpentras et Apt

L'enquête publique se déroulera du 5 mai au 6 juin 2025 inclus. Son périmètre couvre 324 communes, réparties sur 16 départements et 3 régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes), afin de répondre aux attentes d'information et besoins d'expression du public. Parmi ces communes, 15 seront dotées d'un commissaire-enquêteur qui pourra éclairer le public et recevoir ses contributions à l'occasion de permanences ; la possibilité y sera également offerte d'accéder au dossier d'enquête, sur support papier et informatique.



Département	Commune dotée d'un commissaire enquêteur	Nombre de communes du département concernées par l'enquête publique
Alpes de Haute Provence	Les Mées	15
Hautes Alpes	Serres	28
Alpes-Maritimes	1	1
Ardèche	1	5
Ariège	1	1
Aude	1	8
Aveyron	1	1
Bouches-du-Rhône	Gardanne, Meyreuil, Bouc- Bel-Air, Aix-en-Provence, Fuveau Saint Rémy de Provence	63
Drôme		9
Gard	Alès Bagnols-sur-Cèze	84
Hérault	Béziers	32
Isère	1	4
Lozère	Florac-trois-rivières	12
Pyrénées-Orientales	1	1
Var	Brignoles	14
Vaucluse	Carpentras Apt	46

Les départements et le nombre de communes concernées par l'enquête publique.

En Vaucluse, 46 communes sont concernées. Parmi elles, celles de Carpentras et Apt accueilleront un commissaire enquêteur en raison de leur accès plus aisé pour le public. Ces dernières se situent également au cœur des secteurs particulièrement concernés par les prélèvements forestiers. Des réunions publiques seront également organisées.

Concomitamment à la consultation du public, l'ensemble des conseils municipaux du périmètre d'enquête publique, ainsi que les groupements intéressés des 16 départements, seront consultés sur le dossier, pour avis.

L'ensemble du dossier d'enquête publique <u>sera téléchargeable sur le site internet</u> des 16 préfectures de département.

L.G.



Opération 'Nettoyons le Sud' : les Vauclusiens pourront y participer le 26 avril



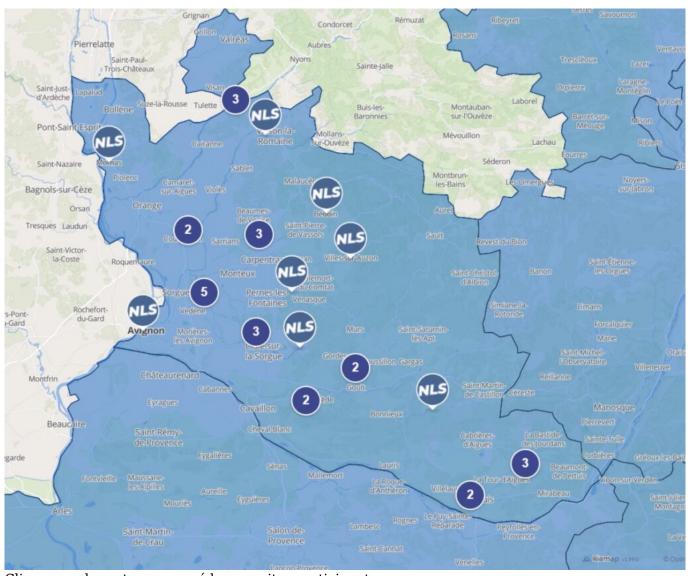
La 3e édition de 'Nettoyons le Sud', organisée par la <u>Région Sud</u>, se déroulera ce samedi 26 avril dans tout le territoire. L'inscription s'effectue en ligne et les outils seront attribués aux participants le jour J.

En Vaucluse, ce sont 28 sites qui permettront aux habitants de s'inscrire à l'événement auprès des mairies, ainsi que 5 autres sites encadrés par des associations. Les regroupements sur les points de ramassages donneront lieu à un temps de collecte de déchets, précédés ou suivis par des animations : petit repas, verre de l'amitié, ateliers, jeux, concours, troc aux plantes...

Chaque commune ou association ayant son programme, comme à Bédarrides, où le ramassage se fera depuis un paddle sur la rivière. Un écho local à l'Année de la mer en région Sud, qui met en lumière les enjeux environnementaux liés à la préservation du littoral et des fonds marins. « Dans le cadre de l'Année de la Mer, 'Nettoyons le Sud' ne se limite pas à une simple journée de mobilisation : c'est un message fort pour rappeler que chacun peut être acteur du changement ! Rues, forêts, plages, parcs... Chaque geste compte », déclare Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Ecrit par le 14 septembre 2025



Cliquez sur la carte pour accéder aux sites participants.

Objectifs à la hausse

L'an passé, 85 tonnes de déchets avaient pu être ramassées en un jour. Forte de son succès en 2024, l'opération attend cette année plus de 20 000 bénévoles sur les 400 points de collectes dans toute la région. L'objectif à atteindre ? Ramasser 100 tonnes de déchets, soit le double de ce qui avait été collecté lors de la première édition il y a deux ans par 10 000 participants.

L'opération annuelle 'Nettoyons le Sud' prolonge le vaste programme de réduction des déchets de la Région 'Zéro déchet plastique en stockage d'ici 2030' qui, depuis 2017, permet de tripler la quantité de plastique collecté. Ce programme comprend une charte signée par 356 acteurs (collectivités, entreprises, écoles), le réseau 'ReMed zéro plastique' ayant collecté 354 tonnes de déchets depuis 2019, l'appel à



projets 'Ensemble pour une nature zéro déchet plastique' avec 72 structures (3,5 millions d'euros depuis 2017), et enfin, l'appel à projets 'Vrac et Consigne' soutenant 18 projets pour la consigne des emballages réemployables (plus d'1 million d'euros investis depuis 2023).

Comment participer?

- 1) Trouvez et participez à un point de ramassage près de chez vous sur www.nettoyons.maregionsud.fr
- 2) Sur place, les équipes vous remettront un kit de ramassage
- 3) Vous êtes prêt pour participer au grand rassemblement populaire en faveur de notre environnement ! Vous êtes une commune et vous n'avez pas encore rejoint l'initiative ? RDV sur $\underline{www.nettoyons.maregionsud.fr}$

A.R.C

Mobilisation générale pour nettoyer les bords de route de Vaucluse



Ecrit par le 14 septembre 2025



Dans le cadre de sa politique de gestion des déchets en bord de route, le Département de Vaucluse réalise, chaque année, une campagne de collecte de déchets souvent non biodégradables et pouvant nuire à la santé et à l'environnement. Elle a lieu avant le démarrage du fauchage le long des 2 381 km de routes départementales. 204 agents, sur 23 sites, seront notamment mobilisés.

Cette opération de grand nettoyage accélère cette semaine. Elle précède celle de fauchage qui vont bientôt débuter. Objectif : ramasser le maximum de déchets dans le cadre du plan départemental de prévention et de gestion des déchets en bordure du réseau routier, adopté en mai 2021. Ce dernier comporte douze actions suivant trois axes d'intervention : améliorer la collecte et le stockage des déchets, valoriser les déchets et en assurer la traçabilité ainsi que sensibiliser les usagers, former les agents et impliquer les partenaires locaux

Sensibiliser les Vauclusiens

Les équipes de patrouille des centres routiers constatent régulièrement de nombreux détritus sur les bords des routes, sur les accotements ainsi que sur les aires de repos. Pour faire place nette, la campagne de ramassage de ces déchets sur des secteurs pilotes est devenue nécessaire. Cette opération coordonnée entre tous les centres routiers départementaux et la direction fait l'objet d'une importante



Ecrit par le 14 septembre 2025

mobilisation de plus de 200 agents.

Au-delà de ce nécessaire nettoyage, le Département, à travers les services routiers, appelle les usagers à faire preuve de civilité et à adopter les bonnes pratiques : ne rien jeter par les fenêtres, jeter les détritus et déchets dans les poubelles prévues à cet effet, déposer les déchets volumineux dans une déchetterie locale.

689 tonnes de déchets collectées en 2024

Les nombreux déchets collectés l'an passé au bord des routes se composaient de :

■ Déchets organiques et assimilés (aires de repos) : 74 T

■ Encombrants: 6 T
■ Déchets plastiques: 8 T
■ Déchets mélangés: 260 T
■ Déchets métalliques: 32 T
■ Déchets pneumatiques: 7 T

■ Cartons : 7 T ■ Déchets verts : 7 T

■ Déchets dangereux et spécifiques : 103 T

■ Amiante: 4 T

■ Cadavres d'animaux : 1 T ■ Déchets balayage : 180 T

Les déchets collectés (dont le tonnage ne cesse d'augmenter, 524 T en 2022 contre 689 T en 2024) sont, dans un premier temps, entreposés temporairement dans les bennes spécifiques présentes dans les centres des quatre agences routières.

Selon les cas et les distances, un partenariat local permet de déposer les déchets dans les déchetteries les plus proches. Ce service permet un traitement local moins consommateur en carburant. Les autres déchets sont enlevés et traités par des entreprises spécialisées. Le coût de la collecte 2024 s'est élevé à 194 000 € : location de bennes, enlèvement externalisé ou en régie, traitement.



Ecrit par le 14 septembre 2025



Opération de fauchage, le longs des 2 381 km de routes départementales de Vaucluse. Crédit : DR/Département de Vaucluse

Prochaine étape : le fauchage raisonné

L'étape du nettoyage des bords des routes est primordiale avant de procéder au fauchage. Le ramassage permet d'éviter davantage de pollution en broyant les déchets avec les machines mais il permet aussi d'éviter d'endommager ces dernières.

Mis en œuvre depuis plusieurs années, le fauchage raisonné consiste à :

- Couper plus haut : aujourd'hui, la coupe est faite entre 11 cm et 15 cm du sol pour préserver les couloirs écologiques et pour réduire la détérioration du matériel et des sols.
- Couper moins souvent : un à trois passages dans l'année sont réalisés afin de préserver la biodiversité et d'optimiser les interventions des agents. Toutefois, le traitement des dégagements de visibilité et des points particuliers de sécurité, notamment les virages et les carrefours, sont maintenus et réalisés lorsque cela s'avère nécessaire, ainsi que la lutte contre les espèces exotiques envahissantes comme l'ambroisie.
- Retarder la coupe : les campagnes de fauchage sont retardées afin de s'adapter à la maturité de la végétation sans qu'elle devienne gênante en termes de visibilité, ainsi qu'au cycle de vie de la petite faune et de la flore. Cette action de fauchage tardif permet de préserver le bord des routes qui constitue un refuge pour de nombreuses espèces végétales et animales.



Le ministre des transports conforte la mission d'intérêt général de l'aéroport d'Avignon



Interpellé par courrier par Raphaël Arnault, député La France insoumise de la première circonscription de Vaucluse, sur « l'aberration écologique nuisible aux habitants » que constituerait l'aéroport d'Avignon-Provence, le ministère des transports vient de répondre que



la plate-forme vauclusienne constituait un site de formation important et un 'hub' de sécurité civile. Elle abrite surtout également base héliportée de RTE veillant sur l'ensemble du réseau électrique haute tension national.

Dans un courrier adressé mi-janvier à <u>Philippe Tabarot</u>, ministre des Transports, le député d'Avignon <u>Raphaël Arnault</u> avait dénoncé les nuisances de l'aéroport d'Avignon. Pour le parlementaire LFI, cet équipement « est l'illustration d'une infrastructure inutile, qui impacte les habitants à cause de la pollution, accapare une partie importante d'argent public de la région et des terres, le tout pour bénéficier à une poignée de personnes très fortunées qui se déplacent en jets privés ».

Avançant une baisse importante du trafic ainsi qu'un financement via des fonds publics (ndlr : l'aéroport d'Avignon-Provence appartient à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en a confié la gestion à la CCI de Vaucluse), l'élu a aussi mis en avant l'impact environnemental ainsi « qu'un accaparement de terres qui pourraient servir au développement agricole ou à la création de logement. »

Pour Raphaël Arnault, il s'agit « d'un non-sens écologique et social ». C'est donc dans ce cadre, qu'il a interpellé le ministre sur « les mesures que le Gouvernement compte prendre pour limiter les impacts sur les populations et sur l'environnement des vols en jet privé. »

5° aéroport de Province

Dans sa réponse qui vient de paraître au <u>Journal officiel</u>, le ministère des transports rappelle que cet « aéroport est décentralisé depuis 2004 et relève de la compétence de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La collectivité est donc la première responsable de la politique d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires qu'elle porte pour la plateforme. Il faut néanmoins rappeler que l'aéroport d'Avignon-Provence ne sert pas que l'aviation d'affaires ou la mobilité régionale mais remplit également plusieurs missions d'intérêt général. »

« Avec 59 376 mouvements non commerciaux en 2022, il se classe au rang de cinquième aéroport de province, témoignant de son rôle central, en particulier pour la formation aéronautique et le travail aérien », poursuit le ministre des transports qui complète : « L'aéroport contribue par ailleurs au développement régional équilibré en décentralisant les activités aériennes concentrées en région parisienne. Le Vaucluse bénéficie par ce biais d'opportunités économiques et éducatives. Le rôle de l'aéroport dans la formation aéronautique est significatif, contribuant à la démocratisation de l'accès aux métiers de l'aéronautique et au maintien des compétences en région. Cette formation repose sur des aéroclubs très dynamiques et bénéficie à des élèves allant de la quatrième à la première, auxquels elle permet d'approfondir des notions scientifiques et techniques. »

L'aéroport Avignon Provence se sent pousser des ailes avec l'arrivée d'Eleven

Le site accueille les anges gardiens du réseau électrique français ainsi que de nombreuses opérations de sécurité civile

Par ailleurs, le ministre aussi rappeler le rôle majeur du site dans l'entretien du réseau haute tension





électrique français via la présence de la principale base des activités aéroportées de RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français.

« Cette base assure la maintenance et la surveillance des infrastructures électriques nationales, participant directement à la sécurité de notre approvisionnement électrique et à la transition écologique en évitant plusieurs centaines de jours d'interruption de ligne chaque année. L'aéroport permet, lorsque c'est nécessaire, d'appuyer des opérations de secours ainsi que des évacuations sanitaires et participe à la lutte contre les incendies, dont la fréquence et l'intensité augmentent sur le territoire. Cette infrastructure participe donc à la protection des personnes et des biens. »

Quel impact environnemental?

« L'État est attentif aux enjeux environnementaux, insiste Philippe Tabarot. Parmi les nombreux efforts mis en place avec la région, une commission consultative de l'environnement assure la concertation avec les riverains et les acteurs locaux, sous l'autorité du préfet de Vaucluse. Une campagne de mesure de bruit a été réalisée en 2024 et la révision des procédures d'approche initiée en 2024 se poursuivra en 2025 afin de réduire les nuisances des riverains. L'aéroport s'est engagé dans une démarche ambitieuse de réduction de ses gaz à effets de serre avec l'objectif d'atteindre le niveau 3 de l'Airport Carbon Accreditation d'ici 2026. Enfin les vastes zones non imperméabilisées de l'aéroport, constituent des surfaces d'accueil reconnues de biodiversité. Le Gouvernement demeure particulièrement soucieux de l'équilibre entre le développement des infrastructures aéroportuaires régionales, essentielles à l'aménagement du territoire, et les impératifs de la transition écologique et à lutte contre le dérèglement climatique. »

Sault: la LPO Paca et Enedis au secours des oiseaux



Ecrit par le 14 septembre 2025



Lundi 14 avril, l'antenne régionale de l'association de préservation naturaliste et l'entreprise nationale gestionnaire d'1,4 million de km de réseau électrique ont œuvré ensemble sur un chantier de maintenance à Sault.

Partenaires depuis 15 ans, <u>les deux organismes collaborent en faveur de la protection de l'avifaune</u>. Les oiseaux sont en effet les premières victimes des lignes électriques à haute tension. Pour y remédier dans la commune de Sault, <u>Enedis</u> a effectué une opération habituelle à la demande de la <u>LPO PACA</u>. Elle consiste à poser des roues d'effarouchement, à mettre en conformité des éléments de la ligne identifiée et à sécuriser les infrastructures électriques.

Un chantier minutieux

Deux poids lourds, dont un camion atelier et une nacelle, ont été nécessaires pour cette mise en place. Les quatre techniciens spécialisés sont intervenus sous tension HTA (20 000 volts) en utilisant la méthode "distance", pour pouvoir manoeuvrer sereinement à 3m des câbles.

Tout d'abord, l'équipe a posé deux roues d'effarouchement sur un premier support électrique. Elles se trouvent à 25 cm de la pince de l'isolateur médian, afin de dissuader les oiseaux de se poser entre les



Ecrit par le 14 septembre 2025

roues et la tête du support.

Cette action permet ainsi de sécuriser la ligne. Dans un second temps, sur un autre support, certaines composantes ont été ajustées pour répondre aux enjeux de sécurité liés à la faune.



Crédit : DR/Enedis

Quand aménagement rime avec engagement

Par ailleurs, sensible à la situation fragile de la biodiversité, Enedis avait marqué son <u>engagement auprès</u> <u>de la préservation des oiseaux en 2022</u>, par un don de 2000€ offert au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux.

Ce dernier chantier en date aura ainsi pour conséquence de réduire les risques de mort des oiseaux passant sur le territoire de <u>Sault</u> (labellisé <u>réserve de biosphère du mont Ventoux</u> par l'Unesco depuis 1990), notamment les faucons crécerelles qui peuplent le secteur. L'opération entre dans le cadre de la convention partenariale entre Enedis et le <u>Parc naturel régional du Ventoux</u>, englobant le village aux



Ecrit par le 14 septembre 2025

lavandes.

Ces actions ponctuelles, en synergie avec les entreprises, les institutions (Parce Naturels Régionaux, Région Sud) et les associations environnementales, permettent à l'activité humaine de diminuer son impact et de tendre vers une meilleure prise en considération de la Nature dans ses aménagements.

Amy Rouméjon Cros



Les principales actions d'Enedis en faveur de l'avifaune

- L'enfouissement de la quasi-totalité des réseaux neufs HTA (95 %).
- La désensibilisation des lignes par la pose de protections isolantes à proximité des supports.
- La mise en place de tiges empêchant les oiseaux de se poser sur les supports ou les interrupteurs aériens.
- La mise en place de spirales sur les conducteurs, afin d'assurer une visibilité des lignes pour les oiseaux.
- La sensibilisation des salariés d'Enedis à la biodiversité.
- La formation des entreprises prestataires d'élagage à la biodiversité.



Sur la photo (de droite à gauche): Emilie Blondel, adjointe Direction Territoriale Vaucluse, Anthony Roux, responsable du pôle biodiversité Parc du Ventoux, Cécile Boule, coordinatrice bénévole du Groupe local Ligue de Protection des Oiseaux PACA Ventoux, Georges Ughetto, association la Nesque Propre, Cindy Mahieu, Interlocuteur Privilégié Enedis de la commune de Sault, Claude Labro, Maire de Sault, Jean-Pierre Saussac, association la Nesque Propre et Jean-Pierre Ranchon, 1er adjoint de la commune de Sault et vice-président du Parc du Ventoux.

« Dites-le avec des fleurs » : Auribeau, Monieux et Camaret distingués pour la valorisation de leur environnement



Ecrit par le 14 septembre 2025



Les labels 'Qualité de Vie' et 'Villes et Villages Fleuris' viennent d'être décernés par Renaud Muselier, le président de la Région Sud et François de Canson, président du Comité Régional du Tourisme.

Parmi les 264 communes distinguées pour « la promotion du patrimoine végétal », dans le Vaucluse, le label '3 Fleurs' a été décerné à Auribeau (70 habitants), Monieux (268 habitants) et Camaret-sur-Aigues. De leur côté, Beaumes-de-Venise et Le Pontet gardent leur label '2 Fleurs' auquel accède désormais L'Isle-sur-la-Sorgue. Enfin Cavaillon, Pertuis et Sorgues, eux, ont '1 Fleur'.

Mention spéciale pour l'étang salé de Courthézon. Cet espace sensible naturel, où l'on extrayait du sel au Moyen-Âge, n'en contient plus mais en a gardé le nom. Niché au coeur des vignobles de Châteauneuf-du-Pape, ce bassin de rétention des eaux de pluie est une zone de biodiversité qui abrite nombre d'espèces protégées, insectes, oiseaux, reptiles. Un circuit de 2,4km en fait le tour, une boucle pédagogique accessible à tous, préservée, où on peut se promener et pique-niquer en famille tout en observant la nature.

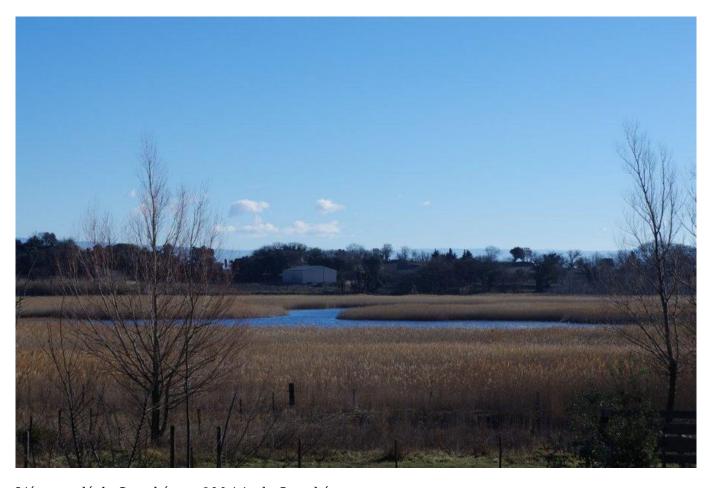


Ecrit par le 14 septembre 2025





Ecrit par le 14 septembre 2025



L'étang salé de Courthézon. © Mairie de Courthézon

« Bien plus que des fleurs »

Pour Renaud Muselier, « ces labels, ce sont bien plus que des fleurs ! Ils symbolisent une volonté collective d'offrir à nos habitants un cadre de vie harmonieux, durable et accueillant. La Région Sud est un territoire où on respire mieux, où on vit mieux. »

Et François de Canson conclut : « 80% des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur vivent dans un climat et un environnement de qualité. Et ces labels jouent aussi un rôle crucial dans le choix de destinations touristiques des étrangers. Ils constituent donc un atout majeur dans l'attractivité donc la promotion de notre région. » D'ailleurs elle occupe la 3e place en France derrière La Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie avec 42,3 millions de nuitées pour 2024, soit +4,2% pour l'hôtellerie et +11% pour le camping.



Environnement : le Département de Vaucluse crée une pépinière sur un délaissé routier



Dès la fin 2024, le <u>Département de Vaucluse</u> a investi dans la mise en place d'une pépinière sur un terrain annexe à une voie non utilisé, le long de la RD235 à Carpentras.

Proche du rond-point du centre hospitalier de Carpentras, le délaissé routier permettait d'envisager un projet d'ampleur pour la requalification des abords d'une route départementale. Le Département s'est donc attelé à un projet inédit en Vaucluse pour en faire un vivier écologique en faveur des passagers et riverains. L'aménagement de cette pépinière porte sur des espèces adaptées et produites sur place.

En collaborant avec <u>PEC</u>, entreprise paysagiste pernoise, le Département a introduit sur le terrain 15 spécimens de tilleuls à petites feuilles, mûriers platanes, amandiers et érables champêtres, ainsi que 10 spécimens de sorbiers et albizias julibrissins (acacias de Constantinople).

80 arbres plantés

L'objectif est de faire pousser ces 80 arbres pendant au moins une année, le temps nécessaire pour prendre racine. Ils se développent durant un premier temps à la faveur d'un environnement aménagé pour eux et d'un climat correspondant à leurs besoins. D'autant que par leur implantation dans un tel



lieu, ils apportent beaucoup à la population locale et aux passants. Ainsi, durant leur croissance primitive, ils contribuent tout de même la purification de l'air en absorbant le dioxyde de carbone (CO2), les particules fines et les polluants atmosphériques, comme les tilleuls.

« C'est la première fois nous réalisons ce type de projet. »

Fabrice Beau, chef du bureau presse du Département

Cette petite pépinière ne peut servir tout le département, cependant elle contribue à des objectifs de revégétalisation et d'économie sur des espaces inoccupés. "C'est la première fois que nous réalisons ce type de projet, en produisant nos propres arbres", commente Fabrice Beau, chef du bureau presse du Département. S'ajoutant aux visées économique (pérennisation des arbres qui seront plantés ailleurs par le Département) et esthétique (sur un terrain autrefois en friche), d'autres facteurs permettent d'assurer au initiateurs du projet l'amélioration de l'environnement. Comme l'augmentation de la qualité de l'air, l'attractivité des insectes pollinisateurs et des oiseaux, la sélection d'essences résistantes aux maladies spécifiques, et enfin l'irrigation ajustée grâce au canal de Carpentras.

Amy Rouméjon Cros

68 kg de déchets ramassés par des étudiants d'Avignon et des locaux



Ecrit par le 14 septembre 2025



En 3h ce samedi 5 avril, 68kg de déchets ont été rassemblés par une vingtaine de bénévoles à Avignon, dans le cadre d'un projet universitaire.

Maxime Chevallier, <u>Enzo Legrand</u>, <u>Carla Leutenegger</u> et <u>Léa Ostermann</u> sont étudiants de la licence professionnelle management et gestion des organisations. L'<u>université d'Avignon</u> leur a permis de mieux communiquer sur leur collecte de déchets, à laquelle une quinzaine de bénévoles de tous âges ont répondu présent. Et pour mener à bien cette opération, toute l'équipe a bénéficié d'outils prêtés par l'agglomération du <u>Grand Avignon</u> et l'association locale <u>Eco-Lab' Environnement</u>.

Avignon passe à l'action

L'initiative écologique 'Avignon passe à l'action' est née au sein de la licence en octobre dernier, pour appréhender la gestion d'un projet. « Nous avons choisi ce projet parce que nous nous sentons assez proches de tout ce qui touche au réchauffement climatique et à la pollution », affirme Léa Ostermann au nom du groupe.

L'action a permis d'engager une quinzaine de bénévoles autour des 4 étudiants pour une collecte effectuée sur deux lieux du côté de la Barthelasse. « L'un des parcours était peu exposé au passage des voitures et plus sécurisant : nous l'avons dédié aux familles venues nous aider, parce que nous voulions sensibiliser autant les adultes que les enfants », spécifie l'étudiante.



Ecrit par le 14 septembre 2025

Des zones de déchets contrastées

L'équipe de bénévoles s'est donc activée du mieux que possible en une matinée. Mais elle n'a pas eu assez de temps ni de ressources humaines suffisantes pour rendre les sites propres. Le défi était grand et la surprise aussi. Les deux parcours montraient deux réalités : celle, touristique, sur un site qui est plus régulièrement surveillé et nettoyé, et celle, sauvage, plus éloigné des passages en tous genres mais plus pollué.

« ll y avait beaucoup de choses, du verre, du métal, des matelas, des sacs poubelles, des bonbonnes de gaz. Ce n'était pas pareil qu'aux abords touristiques, le lieu était vraiment très très sale », regrette Léa Ostermann. L'action a cependant permis de révéler un espace insuffisamment pris en compte dans la politique environnementale, avec des déchets plus dangereux et lourds à ramasser.

Amy Rouméjon Cros